

# LES TIRAILLEURS SÉNÉGALAIS DANS LA CAMPAGNE DE FRANCE

10 mai - 25 juin 1940



MINISTÈRE  
DE  
LA DÉFENSE

Secrétariat général  
pour l'administration

DIRECTION  
DE LA MÉMOIRE,  
DU PATRIMOINE  
ET DES ARCHIVES



Instruction armement au camp de Fréjus, février 1940.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, tout comme pendant la Grande Guerre, la France fait appel à son Empire. Des éléments de ses troupes coloniales, parmi lesquels des tirailleurs sénégalais, participent à la campagne de France de 1940.

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, six régiments de tirailleurs sénégalais (RTS) stationnent sur le territoire métropolitain : le 12<sup>e</sup> RTS à La Rochelle et Saintes, le 14<sup>e</sup> RTS à Mont-de-Marsan et Tarbes, le 4<sup>e</sup> RTS à Toulon et Fréjus, le 8<sup>e</sup> RTS à Toulon et Marseille, le 16<sup>e</sup> RTS à Montauban, Cahors et Castelsarrasin et le 24<sup>e</sup> RTS à Perpignan et Sète. Ils se répartissent au sein des 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> divisions d'infanterie coloniale (DIC), la 3<sup>e</sup> DIC ne comportant pas de personnel africain ou malgache. De septembre 1939 à mai 1940, les troupes coloniales sont réorganisées. Trois nouvelles divisions, constituées de réservistes, sont mises sur pied, les 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> DIC. Des renforts venus d'Afrique permettent de créer, en avril 1940, de nouveaux régiments, les 25<sup>e</sup> et 26<sup>e</sup> RTS, qui vont former la 8<sup>e</sup> DIC. La 9<sup>e</sup> DIC, en cours d'instruction dans le Midi, ne peut être rassemblée et ses éléments sont engagés sur place dans la lutte.

Sur le front de France, le Grand Quartier Général dispose ainsi à la veille de l'offensive allemande de huit divisions d'infanterie coloniale. Les Sénégalais y sont incorporés avec les fantassins des régiments d'infanterie coloniale et avec les artilleurs des régiments d'artillerie coloniale. Les 4<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 24<sup>e</sup>, 25<sup>e</sup> et 26<sup>e</sup> RTS et des bataillons du 12<sup>e</sup> RTS sont engagés sur le front. Des éléments d'autres corps sont répartis au sein de régiments composés de bataillons et compagnies mixtes, les 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 27<sup>e</sup>, 28<sup>e</sup>, 33<sup>e</sup>, 44<sup>e</sup>, 53<sup>e</sup> et 57<sup>e</sup> régiments d'infanterie



Musée des troupes de marine

Tirailleur sénégalais (1913), par Jean-Luc Tichadou.

### Historique des tirailleurs sénégalais :

Les tirailleurs sénégalais sont des troupes d'infanterie coloniale recrutées en Afrique sub-saharienne.

Les premiers soldats noirs à servir la France sont d'anciens esclaves de confiance, les "laptots", recrutés, au XVIII<sup>e</sup> siècle, pour assurer la sécurité des navires de la Compagnie générale des Indes qui commerce avec l'Afrique.

Le corps des tirailleurs sénégalais est créé, en 1857, par un décret de Napoléon III. De cette date à leur suppression, dans les années 1960, les tirailleurs participent à toutes les campagnes coloniales menées par la France. Ils combattent en Afrique noire à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et 150 d'entre eux participent notamment à la mission Marchand (1896-1899). Ils interviennent encore au Maroc (1912-1934).

Les tirailleurs sénégalais jouent un rôle actif dans la défense ou la reconquête du territoire national lors des deux conflits mondiaux. Entre 1914 et 1918, sur les 161 250 tirailleurs recrutés, 134 000 interviennent sur différents théâtres d'opération, notamment aux Dardanelles et sur le front de France, à Verdun ou sur la Somme (1916), tandis que les autres servent outre-mer comme troupe de souveraineté. Durant la Seconde Guerre mondiale, ils participent aussi bien à la bataille de France, en 1940, qu'à l'ensemble des combats menés par la France Libre, intervenant notamment au Gabon (1940), à Bir Hakeim (1942) ou encore débarquant en Provence avec la 1<sup>re</sup> armée (1944).

Des tirailleurs interviennent également lors des deux grands conflits de décolonisation, en Indochine (1945-1954) et en Algérie (1954-1962). Les régiments de tirailleurs sénégalais sont transformés en régiments d'infanterie de marine en 1958 avant d'être définitivement supprimés entre 1960 et 1962.

coloniale mixte sénégalais (RICMS). La plupart de ces régiments participent aux opérations au sein des divisions coloniales puis, après leur anéantissement au cours des combats de mai-juin 1940, les rescapés sont rattachés à d'autres unités. Le nombre total des hommes mobilisés est estimé à 179 000 Sénégalais au 1<sup>er</sup> avril 1940, celui des hommes engagés dans les combats en métropole à quelque 40 000.

Présents dans tous les secteurs du front : les Ardennes, la Somme, la Meuse, l'Aisne, en Champagne, sur la Loire et le Rhône, les Sénégalais se battent avec acharnement, souvent opposés à des formations allemandes mieux équipées.

Les 1<sup>re</sup> et 6<sup>e</sup> DIC sont engagées en Argonne. Les 12<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> RTS combattent dans les Ardennes et sur la Meuse (combats de Beaumont, Brillon, Bourmont). Alors qu'ils opèrent un repli sur les Vosges, ces tirailleurs sont faits prisonniers au sud de Sion, entre le 18 et le 21 juin. Le 5<sup>e</sup> RICMS est pratiquement anéanti au cours des combats qu'il livre dans les Ardennes (La Berlière, Vouziers) puis à Tilloy et Bellay, tandis que le 6<sup>e</sup> RICMS défend de haute lutte sa position au nord du bois du Grand-Dieulet puis dans la forêt de Belval.

Les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> DIC participent à la défense de la Somme. Dirigés sur ce secteur le 16 mai, les 16<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> RTS mènent de très durs combats à Foulloy, Villers-Bretonneux, Aubigny. Ils sont anéantis le 10 juin, près d'Erquinvillers dans l'Oise. Le 44<sup>e</sup> RICMS, en liaison avec le 53<sup>e</sup> RICMS, subit les assauts allemands sur la rive sud de la Somme au Quesnoy, à Hangest tandis que le 53<sup>e</sup> RICMS mène, durant trois jours,

Tirailleurs sénégalais d'une unité mixte en campagne en Alsace, septembre-décembre 1939.





© ECPAD France

Colonne de tirailleurs sénégalais, avril 1940.

une résistance désespérée à Airaines. Les 33<sup>e</sup> et 57<sup>e</sup> RICMS sont de tous les combats livrés contre la tête de pont allemande devant Amiens (combats de Saleux, Dury).

D'autres unités, comme le 27<sup>e</sup> et le 28<sup>e</sup> RICMS, se distinguent en Normandie, où le 44<sup>e</sup> RICMS s'illustre encore à Vernon, mais aussi dans les régions de la Loire et de Lyon et la défense du littoral méditerranéen. Le 8<sup>e</sup> RTS assure la défense de la Seine et de l'Yonne, dans la région de Moret, avant de se replier sur la Loire puis le Cher - où il livre des combats retardateurs -, la Creuse et la Vienne. Le 26<sup>e</sup> RTS assure la défense de la Seine et de l'Eure. Après s'être illustré à Feucherolles où il est chargé de contenir les Allemands pour couvrir le repli des autres divisions, il est contraint de se replier sur la Loire, l'Indre, la Creuse puis la Dordogne. Le 25<sup>e</sup> RTS, détaché de la 8<sup>e</sup> DIC et en réserve de l'armée des Alpes, est engagé dans la région de Chasselay - Montluzin, dans les opérations visant à arrêter la progression des troupes allemandes sur Lyon. Le 4<sup>e</sup> RTS participe à la défense de Menton contre les troupes italiennes.

Des bataillons autonomes, créés en avril-mai 1940, sont également engagés sur le front Nord-Est, les 17<sup>e</sup> (secteurs de Salbris puis Vierzon lors du repli des troupes sur la Loire et le Cher), 19<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> BATS, ou assurent la défense du littoral méditerranéen, tels le 13<sup>e</sup> ou le 14<sup>e</sup> BATS (région de Voreppe).

Outre les pertes sévères subies au cours de ces combats, les tirailleurs sénégalais sont également victimes de terribles représailles de la part de troupes allemandes. Celles-ci prennent la forme d'exécutions sommaires de prisonniers, sur le théâtre même des combats. Plusieurs cas ont été



© ECPAD France

Vue d'ensemble du camp des Sénégalais, Fréjus février 1940.



© ECPAD France

Tirailleur sénégalais, avril 1940.

Tirailleurs sénégalais à l'entraînement sur mortier de 81 mm, Alsace septembre-décembre 1939.



© ECPAD France

révéls, tel celui des Sénégalais du 53<sup>e</sup> RICMS à Airaines dans la Somme : le 7 juin 1940, le capitaine N'Tchoréré, chef de la 7<sup>e</sup> compagnie, et les survivants de son unité sont contraints de se rendre après avoir défendu avec opiniâtreté leur position et épuisé tous leurs moyens de lutte ; ils sont immédiatement exécutés par l'ennemi ; les 19 et 20 juin, ce sont près de 200 prisonniers sénégalais du 25<sup>e</sup> RTS qui sont abattus dans la région de Lyon (Montluzin, Chasselay...). Les exemples sont nombreux, en Côte-d'Or, dans l'Oise...

Les pertes parmi les tirailleurs sont estimées à près de 17 000 hommes. Par ailleurs, quelque 15 000 tirailleurs sénégalais sont, après l'armistice, aux mains de l'ennemi, qui les interne en France dans des camps dits "Frontstalag". Beaucoup ne supportent pas les conditions d'internement et tombent malades ; ils sont alors libérés et remis aux autorités françaises qui les prennent en charge jusqu'à la Libération. Certains parviennent à s'évader pour rejoindre les rangs de la Résistance. Présents dans de nombreux maquis, notamment dans le Vercors où ils forment même un "escadron sénégalais" au sein d'un régiment de cavalerie, le 11<sup>e</sup> cuirassiers, ils se distingueront encore au cours des combats de la Libération.

Pour leur bravoure et leur efficacité dans la campagne de France, les tirailleurs sénégalais se voient décerner plusieurs décorations et citations tant individuelles que collectives. Ainsi, parmi tant d'autres, le 1<sup>er</sup> bataillon du 6<sup>e</sup> RICMS, les 53<sup>e</sup> et 57<sup>e</sup> RICMS sont cités à l'ordre de l'armée. Le drapeau du 53<sup>e</sup> RICMS reçoit en outre l'inscription "Airaines 1940" ; ce fait est suffisamment exceptionnel pour être mentionné, les inscriptions attribuées au titre de la campagne de 1940 étant peu nombreuses.

Tirailleurs sénégalais à l'entraînement servant un canon antichars de 25 mm, entre Aisne et Meuse printemps 1940.





© ECPAD France

Tirailleurs sénégalais embarquant à bord d'un camion, Alsace septembre-décembre 1939.

- 1<sup>er</sup> septembre 1939 Début de l'attaque allemande en Pologne.  
 3 septembre 1939 Déclaration de guerre de la Grande-Bretagne et de la France à l'Allemagne.  
 21 mars 1940 Démission du gouvernement Édouard Daladier, constitution du gouvernement Paul Reynaud.  
 10 mai 1940 Début de l'offensive allemande à l'ouest : invasion des Pays-Bas, de la Belgique et du Luxembourg.  
**13 mai 1940 Percée allemande à Sedan.**  
 15 mai 1940 Paul Reynaud annonce à Winston Churchill que "la bataille est perdue" ; capitulation de l'armée néerlandaise.  
**15 mai-12 juin 1940 Bataille des Ardennes.**  
 17-18 mai 1940 Occupation de Bruxelles, Anvers et Saint-Quentin par les Allemands.  
**18 mai 1940 Bataille de Beaumont ;** le maréchal Pétain ministre d'État et vice-président du Conseil.  
 19 mai 1940 Nomination du général Weygand à la place du général Gamelin comme commandant en chef de l'armée française.  
**23-28 mai 1940 Combat de Foulloy.**  
**24-28 mai 1940 Combat de Dury.**  
**26-28 mai 1940 Bataille d'Aubigny ; combat de Saleux.**  
 28 mai-4 juin 1940 Bataille de Dunkerque ; capitulation de l'armée belge (28 mai).



- 5-8 juin 1940** Percée des dernières lignes de défense françaises sur la Somme et sur l'Aisne.
- 5-7 juin 1940** Combat de Villers-Bretonneux.
- 5-6 juin 1940** Combats de Condé-Folie, du Quesnoy, d'Hangest, d'Airaines.
- 10 juin 1940** Combat de Vernon ; entrée en guerre de l'Italie aux côtés de l'Allemagne.
- 10-25 juin 1940** Bataille des Alpes.
- 13-14 juin 1940** Combat de Tilloy et Bellay.
- 14 juin 1940** Entrée des troupes allemandes dans Paris déclaré ville ouverte.
- 15 juin 1940** Bataille de Brillon.
- 16 juin 1940** Combat de Feucherolles ; démission de Paul Reynaud, formation du cabinet Philippe Pétain.
- 17 juin 1940** Demande française d'armistice.
- 18 juin 1940** Lyon déclaré ville ouverte.
- 18-19 juin 1940** Bataille de Bourmont.
- 19-20 juin 1940** Combats de Montluzin, Chasselay.
- 20 juin 1940** Combat de Salbris.
- 22 juin 1940** Signature de l'armistice franco-allemand à Rethondes.
- 24 juin 1940** Signature de l'armistice franco-italien à Rome.
- 25 juin 1940** Entrée en vigueur du cessez-le-feu.

Section de mitrailleurs sénégalais (Hotchkiss), Alsace septembre-décembre 1939.



## *Aux Tirailleurs Sénégalais morts pour la France*

*Voici le soleil*

*Qui fait tendre la poitrine des vierges*

*Qui fait sourire sur les bancs verts les vieillards*

*Qui réveillerait les morts sous une terre maternelle.*

*J'entends le bruit des canons – est-ce d'Irun ? -*

*On fleurit les tombes, on réchauffe le Soldat Inconnu.*

*Vous, mes frères obscurs, personne ne vous nomme.*

*On promet cinq cent mille de vos enfants à la gloire des futurs morts,  
on les remercie d'avance futurs morts obscurs*

*Die schwarze Schande !*

*Écoutez-moi, Tirailleurs Sénégalais, dans la solitude de la terre noire  
et de la mort*

*Dans votre solitude sans yeux sans oreilles, plus que dans ma peau  
sombre au fond de la Province*

*Sans même la chaleur de vos camarades couchés tout contre vous,  
comme jadis dans la tranchée, jadis dans les palabres du village*

*Écoutez-moi, Tirailleurs à la peau noire, bien que sans oreilles et sans  
yeux dans votre triple enceinte de nuit.*

*Nous n'avons pas loué de pleureuses, pas même les larmes de vos  
femmes anciennes*

*Elles ne se rappellent que vos grands coups de colère, préférant  
l'ardeur des vivants.*

*Les plaintes des pleureuses trop claires*

*Trop vite asséchées les joues de vos femmes, comme en saison sèche  
les torrents du Fouta*

*Les larmes les plus chaudes trop claires et trop vite bues au coin des  
lèvres oublieuses.*

*Nous vous apportons, écoutez-nous, nous qui épelions vos noms dans  
les mois que vous mouriez*

*Nous, dans ces jours de peur sans mémoire, vous apportons l'amitié  
de vos camarades d'âge.*

*Ah ! puissé-je un jour d'une voix couleur de braise, puissé-je chanter  
L'amitié des camarades fervente comme des entrailles et délicate,  
forte comme des tendons.*

*Écoutez-nous, morts étendus dans l'eau au profond des plaines du  
Nord et de l'Est.*

*Recevez ce sol rouge, sous le soleil d'été ce sol rougi du sang des  
blanches hosties*

*Recevez le salut de vos camarades noirs, Tirailleurs Sénégalais*

**MORTS POUR LA RÉPUBLIQUE !**

Léopold Sédar Senghor, *Hosties noires*, 1948



Musée des troupes de marine

Le capitaine N'Tchoréré, commandant la 7<sup>e</sup> compagnie du 53<sup>e</sup> RICMS.

Charles N'Tchoréré (Libreville novembre 1896 – Airaines 7 juin 1940) :

Fils de notable, Charles N'Tchoréré fait ses études à Montfort. Contraint d'entrer dans la vie active, il occupe un poste commercial au Cameroun. À la déclaration de guerre en 1914, il quitte la colonie allemande pour rentrer au Gabon. En 1916, il se porte volontaire pour le front. À la fin de la guerre, il opte définitivement pour la carrière des armes. Promu adjudant en 1919, il prend part aux combats du Maroc. Entré à l'école d'officiers de Fréjus, il en sort "major" en 1922. Désigné pour le Levant, le lieutenant N'Tchoréré est gravement blessé lors des opérations en Syrie. Il est cité en 1925 à l'ordre de la division et décoré de la Croix de guerre avec étoile d'argent.

Après un bref passage au ministère de la guerre, il demande à partir pour le Soudan. Il prend à Kati le commandement de la compagnie hors-rang du 2<sup>e</sup> RTS, dirigeant parallèlement l'école d'enfants de troupe.

Promu capitaine en 1933, il est affecté au 1<sup>er</sup> RTS, à Saint-Louis (Sénégal) où il commande également l'école d'enfants de troupe.

À la déclaration de guerre en septembre 1939, il demande à partir avec un bataillon de volontaires gabonais. Affecté au camp de Sauge, près de Bordeaux, il est envoyé sur le front de la Somme où il prend le commandement de la 7<sup>e</sup> compagnie du 53<sup>e</sup> RICMS. Le 7 juin 1940, retranchés dans le village d'Airaines, près d'Amiens, le capitaine N'Tchoréré et sa compagnie, débordés par les assauts allemands, sont faits prisonniers au terme de rudes combats. Pour avoir revendiqué le droit d'être traité en officier français, il est abattu à bout portant d'un coup de pistolet. Pour son comportement durant la campagne de France, le capitaine N'Tchoréré est cité, à titre posthume, à l'ordre de la division en octobre 1940 puis à l'ordre du corps d'armée en août 1954 et décoré de la Croix de guerre avec étoile de vermeil.

La promotion 1957-1959 de l'École de formation des officiers ressortissants des territoires d'outre-mer prend le nom "Capitaine N'Tchoréré".



DMPA

Le "Tata" sénégalais, nécropole de style soudanais érigée au lieu-dit "Vide-Sac", Chasselay, abrite les corps de cent quatre-vingt-huit Sénégalais retrouvés dans la région de Lyon.

Ministère de la défense  
Secrétariat général pour l'administration  
Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives  
14, rue Saint-Dominique  
00450 ARMÉES

Dessin de couverture : Tirailleur sénégalais, 1939 – Musée des troupes de marine.